



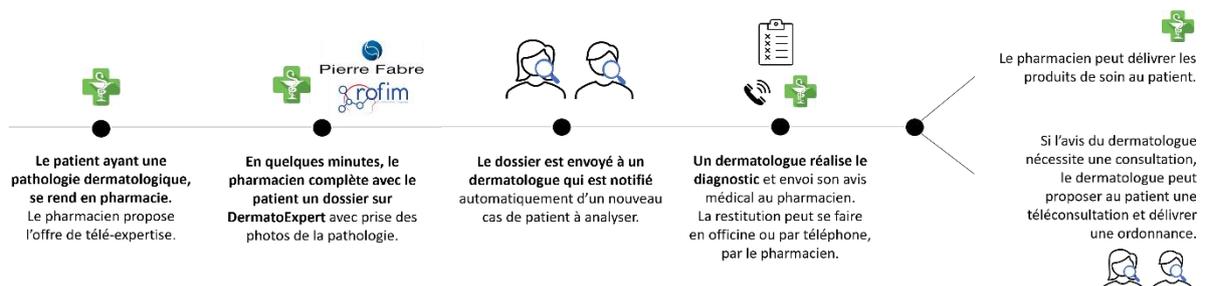
## LES LABORATOIRES PIERRE FABRE LANCENT DERMATOEXPERT EN COLLABORATION AVEC LA START-UP ROFIM : une solution de téléexpertise spécialisée en dermatologie disponible en pharmacie.

Le 9 janvier 2024 – Les Laboratoires Pierre Fabre s’associent à la start-up française Rofim pour proposer une solution de téléexpertise en pharmacie pour l’accompagnement des patients atteints de troubles dermatologiques. Dès janvier 2024, une expérimentation débutera auprès de pharmacies pilotes réparties sur le territoire. Elle permettra de valider si cette solution innovante de téléexpertise répond bien aux besoins des patients et diminue effectivement l’errance médicale en dermatologie. Aujourd’hui, en France, le délai moyen pour obtenir un rendez-vous chez un dermatologue est estimé à 95 jours<sup>1</sup>.

La santé numérique possède un très fort potentiel révélé par la crise sanitaire. La télémédecine aura permis de maintenir le lien à distance et faire le point sur l’état de santé des patients. Après des années d’expérimentation, patients, médecins et pharmaciens sont prêts à franchir le pas du soin virtuel. Pour les patients, les solutions digitales représentent un véritable confort de vie, en offrant la possibilité d’obtenir facilement un conseil ou d’établir un premier bilan à distance, notamment en dermatologie. Selon une étude menée en France, 7 personnes sur 10, atteintes d’une dermatose, seraient favorables au e-diagnostic<sup>2</sup>. Face au nombre décroissant de dermatologues, **DermatoExpert** est donc une solution très attendue par des patients en errance diagnostique.

### Le fonctionnement de DermatoExpert :

Concrètement, les pharmaciens pourront, depuis une plateforme sécurisée, transmettre à un dermatologue le dossier d’un patient en incluant des photos et obtenir son avis médical en seulement quelques jours. Elle peut être utilisée sur un smartphone, une tablette, un ordinateur et est accompagnée d’une formation proposée par les Laboratoires Pierre Fabre et Rofim pour accompagner les pharmaciens dans l’utilisation de cette solution de téléexpertise conformément à la réglementation applicable. Les Laboratoires Pierre Fabre mettront également à disposition des officines des supports de communication sur cet outil afin que les patients puissent en être informés.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Núria PEREZ CULLELL, Directrice Médicale, et Relation Patient/Consommateur Laboratoires Pierre Fabre, déclare :** « *La prise en charge précoce des maladies de la peau est importante pour en améliorer le pronostic et réduire l'impact sur la qualité de vie du patient. Selon l'étude KAPCODE, présentée au congrès AFCROS en 2022 (colloque des données de santé en vie réelle), les maladies chroniques de la peau comme l'acné, l'eczéma, le psoriasis, le vitiligo et la rosacée ont des impacts sur la qualité de vie, tant physique que psychique. Pour le psoriasis, l'impact psychologique est lié à la crainte des poussées et de la progression de la maladie. Pour l'acné et le vitiligo, l'impact psychologique est lié à la dégradation de l'image de soi. Pour l'eczéma, l'impact s'étend aux proches. De la même façon, la détection précoce du mélanome est un facteur déterminant pour une amélioration de l'espérance de vie des patients. Guidés par ces données, nous avons travaillé avec ROFIM, société experte en téléexpertise, pour concevoir et développer un service qui permettra aux patients d'avoir un accès plus rapide dans leur prise en charge et surtout dans leur diagnostic.* »

**Emilie Mercadal, co-fondatrice et CEO de ROFIM, ajoute :** « *Nous avons créé ROFIM il y a 5 ans dans le but de réduire l'errance diagnostique, d'améliorer l'accès aux soins pour tous les patients et de simplifier la vie des professionnels de santé. Notre module de téléexpertise est particulièrement pertinent pour la dermatologie, spécialité très concernée par l'errance diagnostique. Nous sommes très fiers que les Laboratoires Pierre Fabre aient choisi la solution ROFIM comme technologie pour leur plateforme DermatoExpert, et nous espérons ainsi qu'un maximum de patients puissent bénéficier de la téléexpertise pour leur pathologie dermatologique.* »

### DermatoExpert approuvé par les professionnels de santé :

Les Laboratoires Pierre Fabre ont travaillé avec un **board composé de 4 dermatologues et 1 médecin généraliste**, pour s'assurer que la plateforme corresponde bien aux attentes des professionnels de santé et qu'elle leur permettra de traiter des dossiers de patients de manière complète et efficace. En parallèle, ce projet a été présenté aux différentes **instances représentatives de dermatologie** (la SFD Société française de dermatologie, la FFFCEDV Fédération française de formation continue et d'évaluation en dermatologie-vénéréologie et le SNDV Syndicat national des dermatologues-vénéréologues) **et des officines** (l'USPO, l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine et la FSPF, Fédération des pharmaciens de France) pour les informer du lancement de cette phase pilote.

Cette collaboration illustre l'engagement des Laboratoires Pierre Fabre dans le développement des start-up françaises. En effet, en ce début d'année 2024, les Laboratoires Pierre Fabre deviennent entreprise 'partenaire' de l'initiative « Je choisis la French tech », et s'engagent notamment à doubler ses achats auprès de start-ups d'ici 2027.

1 – What's Up Doc - L'enquête a été conduite sous la forme « faux-patient » auprès de l'ensemble des 3341 dermatologues conventionnés de France. Le délai moyen d'obtention d'un rendez-vous correspond à la moyenne du délai des trois premiers rendez-vous disponibles proposés par le dermatologue, les rendez-vous de plus d'un an ayant été considérés comme « absence de rendez-vous disponible ». L'enquête sur les délais d'attente a eu lieu entre juin 2019 et décembre 2019. 593 dermatologues sur 3341 ont proposé des consultations pour un nouveau patient. 1193 dermatologues ont été injoignables à trois reprises.

2 – Printemps Maladies Inflammatoires Chroniques de la Peau – Etude sur la propension à accepter un « télé-dermato-diagnostic » dans une population adultes française.

.....

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### À propos de Rofim

La société ROFIM est une entreprise française spécialisée dans l'édition de logiciel de télé-médecine depuis 2018. Elle est co-dirigée par le Dr. David Bensoussan, chirurgien cardio-vasculaire et Émilie Mercadal (CEO) soutenue par un comité d'experts composé de 34 professionnels de santé. Elle propose à plus de 30 000 médecins, 900 établissements de santé, aux personnels paramédicaux et patients une plateforme unique permettant de gérer en mode SAAS (via un simple navigateur web et mobile) des téléconsultations, des télé-expertises, des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires, des diagnostics collaboratifs, une messagerie instantanée, du transfert de fichiers totalement sécurisé dont de l'imagerie médicale. ROFIM, c'est La plateforme pluridisciplinaire qui réunit les expertises des praticiens, la technologie dédiée aux analyses et l'imagerie médicale pour délivrer un diagnostic le plus rapidement possible aux patients.

### À propos des Laboratoires Pierre Fabre

Les Laboratoires Pierre Fabre sont une entreprise pharmaceutique et dermo-cosmétique française, forts de 4 décennies d'expérience dans le domaine de l'innovation, du développement, de la fabrication et de la commercialisation en oncologie. En 2022, la compagnie a investi près de 80% de ses dépenses de R&D en oncologie en concentrant ses efforts sur les thérapies ciblées. Son portefeuille de produits commercialisés en oncologie comprend des traitements du cancer colorectal, du sein et du poumon, du mélanome, de certaines tumeurs malignes hématologiques et de la kératose actinique.

En 2022, les Laboratoires Pierre Fabre ont enregistré un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros, dont 69% furent réalisés à l'international dans 120 pays. Implantés depuis leur création à Castres en région Occitanie, fabriquant 90% de leurs produits en France, ils emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde. L'entreprise est détenue à 86% par la Fondation Pierre Fabre, une fondation reconnue d'utilité publique depuis 1999, et par ses collaborateurs à travers un plan international d'actionnariat salarié.

En 2022, l'organisme certificateur indépendant AFNOR Certification a évalué la démarche RSE des Laboratoires Pierre Fabre au niveau « Exemplaire » de son label Engagé RSE (norme ISO 26 000 du développement durable).

Pour plus d'informations à propos des Laboratoires Pierre Fabre : [www.pierre-fabre.com](http://www.pierre-fabre.com), @PierreFabre.

#### Contact presse Laboratoires Pierre Fabre

Dorothee Kohler

[dorothee.kohler@pierre-fabre.com](mailto:dorothee.kohler@pierre-fabre.com)

06 08 09 22 41

#### Contact presse Rofim

Charlotte Couturier

[charlotte@rofim.doctor](mailto:charlotte@rofim.doctor)

06 99 40 26 12